ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

motos

Question écrite n° 52708

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des sports sur la grave crise du secteur de la moto. En effet, comme vient de le montrer l'annulation du salon de la moto de Paris et du *motorshow* de Londres, le secteur de la moto est plongé dans une grave crise qui paraît aussi difficile que celle de l'automobile. Les difficultés des grands constructeurs japonais prouvent la profondeur de cette crise qui, bien que moins connue par l'opinion, n'en est pas moins préoccupante pour cette discipline sportive qui est aussi un secteur économique générant de nombreux emplois, au niveau de la compétition, de la vente ou de la réparation. Dès lors, il conviendrait qu'une démarche interministérielle puisse se pencher sur ce dossier pour y trouver des solutions. Il lui demande donc de lui indiquer sa position à ce sujet.

Texte de la réponse

Les immatriculations de deux-roues motorisés en Europe sont en baisse significative (- 34 %) depuis le dernier trimestre 2008. Pour le premier trimestre 2009, le marché européen du deux-roues motorisé a également chuté de 39 %, alors que sur la même période le marché automobile déclinait de 17,2 %. Les acteurs économiques du secteur motocycliste payent ainsi un lourd tribut à la crise que traverse actuellement la France et sur laquelle le secrétariat d'État aux sports n'a que peu de moyens d'agir. Toutefois, la secrétaire d'État chargée des sports est attentive à la situation des sports motorisés dans leur ensemble, à deux ou à quatre roues, et particulièrement au secteur de la moto, qui permet à la France de rayonner sur le plan international grâce à ses nombreux titres de champions du monde, année après année. Elle a ainsi reçu M. Jacques Bolle, président de la Fédération française de motocyclisme, le 2 septembre 2009, afin de faire un tour d'horizon des problèmes rencontrés par la fédération. Par ailleurs, le soutien à la Fédération française de motocyclisme, dans le cadre de la convention d'objectifs 2009, a été maintenu, et même très légèrement augmenté.

Données clés

Auteur : M. Éric Raoult
Circonscription : Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 52708
Rubrique : Automobiles et cycles
Ministère interrogé : Sports
Ministère attributaire : Sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 juin 2009, page 6080
Réponse publiée le : 20 octobre 2009, page 10018